



Pôle emploi Point sur la fusion et priorités de la rentrée

en présence de

Laurent WAUQUIEZ

Secrétaire d'État chargé de l'Emploi

Dominique-Jean CHERTIER

Président du Conseil d'administration de Pôle emploi

et

Christian CHARPY

Directeur général de Pôle emploi

Bercy > Mardi 21 juillet 2009



pôle emploi

Pôle emploi

**Plan de mobilisation
pour la rentrée 2009**

Un plan de mobilisation générale pour la rentrée 2009

Une mobilisation de tous les acteurs (Etat, Conseil d'administration, Direction Générale, agents de Pôle emploi) au service des demandeurs d'emploi et des entreprises

Des priorités bien identifiées : indemniser, accueillir et inscrire, optimiser le recours à la formation, renforcer les liens avec les entreprises, déployer les mesures anti-crise

Pour atteindre ces priorités : des plans d'action coordonnés, des partenariats avec des opérateurs externes, la poursuite des gains de productivité liés à la fusion

1

Point d'étape sur la mise en œuvre de Pôle emploi

2

Les actions du plan de rentrée 2009

Une volonté : le meilleur service possible aux demandeurs d'emploi et aux entreprises

Plus de 1200 managers nommés

Des organisations et une chaîne managériale stabilisées

Tous les Directeurs de Pôle emploi locaux nommés à fin juillet

Tous les managers accompagnés dans l'évolution de leur métier

16 500 agents en contact avec le public formés au métier de conseiller à l'emploi

Des sites mixtes en cours de déploiement

Plus de 200 sites mixtes à fin juillet, 80 % du territoire à fin septembre, 100 % à fin décembre

Le 3949, un service téléphonique unifié et moins cher :

350 000 appels par jour. Coût : gratuit ou 11 cts / appel depuis un fixe, coût d'une communication normale depuis un mobile

Taux de réponse sur serveur vocal interactif : 100 % et taux de réponse par les conseillers de Pôle emploi à 70%.

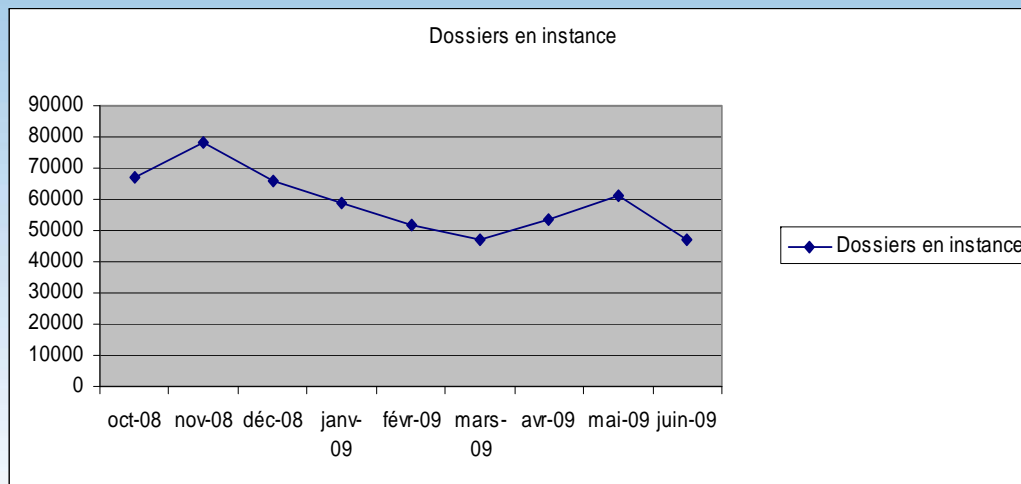
Une volonté : le meilleur service possible aux demandeurs d'emploi et aux entreprises

Un dispositif d'aides unifiées et renouvelées

Des aides identiques pour les demandeurs d'emploi indemnisés et non indemnisés

Un suivi au quotidien des dossiers d'inscription et d'indemnisation malgré la hausse des demandeurs d'emplois

Un plan d'action permettant de revenir à un stock moyen inférieur à 60 000 dossiers, soit 3 jours de traitement
93 % des demandeurs d'emploi inscrits dans les 5 jours



⇒ Il n'y a pas de retards d'indemnisation

1

Point d'étape sur la fusion

2

Les actions du plan de rentrée 2009

Un plan de mobilisation générale pour la rentrée 2009 se déclinant en 3 axes clés

Axe 1 : Des priorités réaffirmées et adaptées à la crise

Axe 2 : La mobilisation générale au sein de Pôle emploi

Axe 3 : Une mobilisation autour du plan de relance

Axe 1 : Des priorités réaffirmées et adaptées à la crise**Axe 2 : La mobilisation générale au sein de Pôle emploi****Axe 3 : Une mobilisation autour du plan de relance****Accueillir****Sécuriser l'accueil téléphonique, garantir l'efficacité de l'accueil physique et valoriser le canal internet.**

- Des cibles opérationnelles claires : taux de réponse aux demandeurs d'emploi pour l'inscription progressivement porté à 90%; taux de réponse aux entreprises déposant une offre à 100%, taux de pré-inscription par internet porté à 45%.
- Mise en place de plateformes téléphoniques internes régionales et recrutement de 500 CDD;
- Recrutement de 500 contrats aidés pour l'accueil et l'animation des sites;

Inscrire et Indemniser**Garantir l'opérationnalité des 1840 recrutements à la fin du mois d'août et mobiliser tous les leviers permettant les gains de productivité sur l'indemnisation.**

- Placer en formation à l'indemnisation une partie des recrutements (25 jours de formation); se déplacer dans les entreprises pour organiser le traitement de l'indemnisation en cas de plans sociaux, accroître le traitement automatique des réinscriptions simplifiées.

Axe 1 : Des priorités réaffirmées et adaptées à la crise

Axe 2 : La mobilisation générale au sein de Pôle emploi

Axe 3 : Une mobilisation autour du plan de relance

Adapter le placement à la crise**Déployer plusieurs axes d'action :**

- Recourir aux prestataires externes de l'accompagnement et du placement,
- Organiser l'adaptation du suivi des demandeurs d'emploi à la réalité économique (adaptation du suivi mensuel personnalisé),
- Concentrer la recherche d'offre sur les secteurs porteurs.

Garantir l'envoi en formation des demandeurs d'emploi qui en ont besoin

Un projet engagé d'achat de formations conventionnées, en relation avec les Conseils régionaux et les OPCA, permettant de doter les Directeurs régionaux de Pôle emploi d'un processus d'achat de formations, flexible et adapté à leurs besoins:

- Lancement de l'appel d'offres de l'accord cadre à la fin du mois de juin;
- Passation des marchés qui s'insèrent dans l'accord cadre préalablement défini à partir du 01 septembre 2009.

Axe 1 : des priorités réaffirmées et adaptées à la crise

Axe 2 : La mobilisation générale au sein de Pôle emploi

Axe 3 : Une mobilisation autour du plan de relance

Une mobilisation ciblée sur les régions sensibles et les sites critiques

Concentration de l'allocation des ressources sur les territoires les plus touchés

Un pilotage opérationnel renforcé

Un pilotage quotidien de la mise en œuvre du plan de rentrée permettant de détecter en région les blocages et y apporter des réponses rapides et pragmatiques

Une démarche forte et proactive de communication

Axe 1 : La mobilisation générale au sein de Pôle Emploi

Axe 2 : Des priorités réaffirmées et adaptées à la crise

Axe 3 : Une mobilisation autour du plan de relance

Accompagner les licenciements économiques

Déploiement des équipes et des recrutements dans les bassins concernés
Mise en place rapide des marchés avec les acteurs du placement

Accélérer les dispositifs du plan de relance

Poursuivre la promotion de l'Aide aux très petites entreprises (« zéro charges »)
Délivrance des CESU en cours sur tout le territoire
Réactivation de l'allocation équivalent retraite et de l'allocation en faveur des demandeurs d'emploi en formation

Mobiliser autour des contrats aidés

Axe 1 : La mobilisation générale au sein de Pôle Emploi

Axe 2 : Des priorités réaffirmées et adaptées à la crise

Axe 3 : Une mobilisation autour du plan de relance

Mobiliser autour du plan Jeunes

Six axes mobilisateurs pour Pôle emploi

- Zéro charges Apprenti
- Aide à l'apprenti supplémentaire
- Contrat de professionnalisation
- Contrat Initiative Emploi (CIE) (50.000)
- Contrat Passerelle (30.000)
- Contrat d'Accompagnement Formation (CAF) (50.000)

Information et promotion renforcées du dispositif auprès des conseillers et écriture d'un mode opératoire spécialement adapté.